

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Délibération N°20250716

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-et-un juillet à 19h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Saint Calais en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

Étaient Présents :

Date de convocation	MM. BORDEAU Christian, CHABILLANT Jean-Luc, DUPIN Christian, FLAMENT Dominique, GAUTHIER Renaud, GRÉMILLON Patrick, GUIBERT Aris, GUIBERT Cédric, LABURTHE-TOLRA Benjamin, LACOCHE Jacques, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MORIN Sébastien, NICOLAÏ Christophe, PLUT Jean-Claude, VADÉ Prosper et Mmes BESNIER Claire, BONNEFOY Béatrice, DAVID Isabelle, GERMAIN Martine, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MERCIER Nadine, NELET Annie, PRIEUR Sergine, ROUGET Anne-Marie, STERBA Éléonora, membres titulaires.
15 juillet 2025	
Date d'affichage	
15 juillet 2025	
Nombre de conseillers	

En exercice : 42

Présents : 28

Votants : 34

Étaient excusés :

M. BOSNYAK Yvan donne pouvoir à M. LEDIEU Christophe
Mme BRIGANT Nicole donne pouvoir à Mme STERBA Éléonora
M. LEBERT Philippe donne pouvoir à M. BORDEAU Christian
M. MARTEL Jean-Pierre donne pouvoir à M. LABURTHE-TOLRA Benjamin
Mme MENU Catherine donne pouvoir à GUIBERT Cédric
M. MERCIER Marc donne pouvoir à M. GUIBERT Aris
Mme GAUTIER Cindy
Mme RENARD Candy
M. CHÉRON Michel
M. FOUCAULT Yves
M. JAMOIS Xavier
M. MASSÉ Nicolas
M. PARIS Hubert
M. POTTIER Louis

Monsieur GAUTHIER Renaud est nommé secrétaire de séance.

OBJET :

VOIRIE

**Sollicitation de l'aide départementale à la voirie
communale (ADVC) Programme de travaux 2025**

Monsieur le Président informe que les travaux 2025 sur les voies d'intérêt communautaire peuvent bénéficier d'une aide financière du Conseil Départemental de la Sarthe, dans le cadre du programme d'Aide Départementale à la Voirie Communale (ADVC).

Monsieur le Président présente le plan de financement prévisionnel, avec une aide au taux de 25 % :

Dépenses	€ HT	Recettes	€ HT
Travaux de voirie subventionnables	343 924.15 €	Conseil Départemental Part subventionnable (25%)	85 981.03€
Programme 2025		Autofinancement	257 943.12€
TOTAL	343 924.15 €	TOTAL	343 924.15€

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le plan de financement ci-dessus présenté,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter l'aide auprès du Conseil Départemental de la Sarthe, dans le cadre des travaux de voirie 2025,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à cette aide.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 21 juillet 2025

Le secrétaire de séance,

Renaud GAUTHIER



Le Président,

Michel LEROY

